



# La lettre du Maire

Allauch, le 9 mars 2015

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

Les évènements récents nous ont rappelé le rôle primordial que joue l'École dans la formation des futurs citoyens. Maire d'Allauch, j'en ai toujours fait l'une de mes priorités. Il est essentiel que les petits Allaudiens puissent étudier dans les meilleures conditions. Si je n'ai pas à intervenir sur le contenu pédagogique, dont la responsabilité incombe à l'État, je me dois de créer un contexte favorable à l'apprentissage.

Cette lettre est l'occasion, six mois après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, de vous en présenter un premier bilan et de vous rendre compte d'autres actions éducatives, plus discrètes mais toutes aussi importantes. Je vous invite à les découvrir.

## Premier bilan sur la réforme des rythmes scolaires

La mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) satisfait la quasi-unanimité des élèves des classes élémentaires (près de 2000 élèves), même s'il a parfois été difficile de répondre favorablement à toutes les demandes. Dans tous les cas, une réponse rapide a été donnée par les services municipaux.

Malgré cela, la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires, à la rentrée 2014, a nécessité quelques ajustements.

En effet, pendant le premier mois d'école, le Service Municipal de l'Éducation, organisateur de ce dispositif, a reçu de nombreuses doléances de la part de familles dont les enfants sont pour la plupart en maternelle. Accompagné de Mauricette DROUOT, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, il a ainsi multiplié les réunions de concertation avec les parents d'élèves et les enseignants afin d'écouter les difficultés qu'ils rencontraient :

- les horaires scolaires des maternelles ne sont pas adaptés. Les heures d'entrées et de sorties sont décalées entre les maternelles et les élémentaires, et peuvent créer des difficultés d'organisation pour certains parents.
- les Temps d'Activités Périscolaires ne sont pas forcément adaptés pour les petites et moyennes sections, ce qui occasionne, chez ces enfants, des confusions entre les moments d'activités et les temps scolaires.

J'ai ainsi adressé un courrier à Monsieur Guichard, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, lui demandant de reconsidérer la structure horaire des écoles.

Une réponse favorable m'a été adressée par ce dernier et il m'a été demandé de lui faire des propositions (en concertation avec les APE, les Directeurs d'écoles et les coordinateurs des TAP) avant la fin du mois de mars pour que le dossier soit présenté en commission vers le mois de mai, pour une mise en place dès la rentrée 2015.

Soyez ainsi rassurés, les élèves d'Allauch bénéficieront, pour la rentrée 2015, tant pour les horaires que pour le contenu des activités périscolaires, d'une nouvelle organisation, conforme à leurs espérances.

Dialogue et échanges : tels sont les maîtres mots que la Municipalité emploie au service d'une réforme qui, loin d'être populaire à ses débuts, est aujourd'hui appliquée avec pertinence et cohérence, dans l'intérêt de tous nos enfants.

## La sécurité aux abords des écoles n'a pas de prix

L'école, comme tout espace public, est un lieu où l'on doit se sentir en sécurité. A la sortie des classes, nos enfants, parfois seuls, deviennent des cibles potentielles d'actes malveillants, mais aussi des victimes possibles d'accidents de la circulation.

C'est pourquoi, devant chacun des 5 groupes scolaires de la Commune, vos enfants sont protégés par des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), assermentés, dépendant de la Police Municipale. Selon les sites, un ou plusieurs de ces agents sécurisent les passages piétons et la circulation sur les parkings. Des policiers municipaux sont également présents devant le Collège aux abords des écoles lors des entrées et sorties. Si ce dispositif logistique complet a un coût, la sécurité de nos enfants elle, n'a pas de prix.

## Classes transplantées, les aides de la municipalité

Les découvertes stimulent l'apprentissage et favorisent l'épanouissement intellectuel des élèves. Les classes transplantées sont des expériences uniques qui abordent le programme scolaire de manière ludique et pédagogique. C'est pour cette raison qu'une aide de 45,73 € par enfant est versée aux familles, soit un budget annuel de près de 22 000 €.

Classe Trappeur, séjours à Londres, au Puy en Velay, dans les îles du Frioul, à la Montagne... autant de découvertes pour satisfaire toutes les passions.

Pour les enfants participant aux stages d'équitation, le transport est offert par la municipalité pour un montant de 250 € par classe.

Le financement d'une partie de ces projets est l'une de mes priorités pour l'éducation, dont une grande majorité du budget communal lui est déjà dédiée.

## Une nouvelle circonscription académique

Allauch, vous le savez, fait partie de la « Circonscription Marseille 9 » regroupant également Plan-de-Cuques et une partie de Marseille, sous la responsabilité de Jean Louis SOULIER, Inspecteur Académique.

Depuis le mois de février 2012, les bureaux de cette circonscription avaient déménagé sur notre commune, avenue Salvador Allende au Logis Neuf. La proximité de ces services présentait dès lors un intérêt pratique pour nos groupes scolaires, facilitant leur gestion administrative et pédagogique.

Nous avons malheureusement appris que ce bureau allait, dans le cadre d'une réorganisation des services, quitter notre commune et faire l'objet d'un transfert dans le quartier de la Capelette, à Marseille. Notre circonscription ne regroupera ainsi plus qu'Allauch et Plan de Cuques.

Monsieur SOULIER sera exclusivement affecté sur Marseille et sera remplacé pour Allauch par un autre inspecteur dont le temps de travail sera réparti de la façon suivante :

- 1/3 pour ses missions sur Allauch et Plan de Cuques.
- 2/3 pour une mission spécifique « animation maternelle » sur l'ensemble du département.

Avec l'Adjointe à l'Éducation, nous veillerons à ce que cette réorganisation n'ait pas d'effets négatifs sur la gestion de nos écoles et l'enseignement de nos enfants.

## Lycée : un projet qui avance à petits pas

La construction des lycées est une compétence des Conseils Régionaux, celui d'Allauch ne déroge pas à cette règle. Pour autant, je souhaite vous informer régulièrement des avancées de ce projet si important pour nos enfants. Mi-décembre, un jury d'élus, parmi lesquels Madame Mauricette DROUOT, mon Adjointe déléguée à l'Éducation, représentait Allauch, s'est réuni au Conseil Régional afin de proposer à son Président un lauréat pour la construction de cet établissement. Nous sommes en attente de sa décision définitive qui permettra d'avancer sur ce dossier de manière concrète.



**Roland POVINELLI**  
Maire d'Allauch